

17 mars 2021

Forestiers et fiers de l'être

Tantôt source d'énergie pour nous aider à passer au travers de la froidure de l'hiver, tantôt réservoir de matériaux de construction, tantôt garde-manger et pharmacie ou encore lieu de repos pour l'âme, notre forêt, par ses multiples finalités, occupe une place unique dans notre société.

Les changements climatiques sévissant sur tout le globe nous amènent à constater à quel point nous sommes choyés de compter sur une forêt boréale publique à 92 %. Gigantesque puits permettant de capter le CO₂, notre forêt figure parmi les plus puissants outils du Québec (avec son électricité verte) pour lutter contre le réchauffement planétaire. La forêt nous permet de remplacer les matériaux des constructions intensifs en carbone puisque chaque mètre cube utilisé pour remplacer le béton ou l'acier emmagasine à très long terme 2 tonnes de CO₂ -eq.

Les travailleurs/euses de la foresterie, qui font leur travail dans la plus grande intégrité, sont animés par une volonté commune d'assurer un futur durable au patrimoine forestier québécois et sont déterminés à faire partie des solutions pour un avenir plus vert. Les compagnies forestières québécoises ont, au fil des années, grandement amélioré leurs pratiques et font, plus que jamais, partie de la solution vers une relance durable et soutenable. Nous pouvons et devons être fiers qu'ils unissent leur expertise et leur savoir au bénéfice de nos forêts et de nos collectivités.

D'autant plus quand on pense à la très forte demande pour le bois dans le secteur de la construction ou de la rénovation et l'appétit des Québécois/es pour le retour aux produits vrais, fabriqués ici. Grâce à l'activité économique qu'elle génère, notre forêt permet de maintenir des milieux de vie dynamiques et ressourçant.

Certains, il y a 2 décennies, ont réclamé à grands cris en commission parlementaire une modification des pratiques forestières, une réduction des surfaces récoltées au même endroit et le recours aux coupes dites « mosaïques », où les aires récoltées et non récoltées s'alternent comme sur un damier. Le gouvernement a écouté et a imposé cette façon de faire tout en réduisant de 30 % les volumes récoltables annuellement (« la possibilité forestière »).

Ces décisions ont entraîné deux conséquences : la récolte en mosaïque a nécessité la création d'une quantité considérable de chemins forestiers, le déplacement constant de la machinerie, une perte de temps et d'argent pour les entrepreneurs forestiers, et un accroissement significatif du carburant diesel consommé. La diminution de la possibilité a quant à elle entraîné la fermeture d'un très grand nombre d'usines et la perte de milliers d'emplois. De plus, cette décision a diminué significativement la capacité à mettre en marché des produits qui seraient aujourd'hui plus que bienvenus pour répondre à la forte demande des consommateurs.

Désigné depuis le début de la pandémie comme étant un secteur essentiel de l'économie, les quelque 60 000 travailleurs/euses de l'industrie et les 80 000 autres qui les supportent au quotidien sont fiers de contribuer au bon fonctionnement de l'économie et du secteur de la santé québécois. Par les différents produits qu'ils et elles fabriquent quotidiennement (papiers, cartons et produits d'hygiène, cellulose entrant dans la fabrication d'aliments ou encore des granules, bûches ou copeaux chauffant nos maisons ou les serres) leur travail améliore la qualité de vie de l'ensemble des Québécois/ses et de nombreux autres consommateurs/rices de par le monde.

Ils et elles sont des forestiers ou des transformateurs des innombrables produits du bois et sont fiers de l'être. Compte tenu de l'importance de leur travail dans nos vies, nous devrions l'être tout autant.

Le Président-directeur général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Samray', with a stylized flourish at the end.

Jean-François Samray, EMBA
Conseil de l'industrie forestière du Québec